

Rien. Que connaissons-nous du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard? A peu près rien.

On dit, un peu plus loin, que Radio-Canada devrait travailler au maintien de l'unité nationale. L'objectif du service national de radiodiffusion doit prévaloir. On veut appeler l'attention des gens sur l'unité nationale. Au fait, le bill stipule, et je cite:

«contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne;»

Il est grand temps, monsieur le président, de montrer la réalité canadienne pour que les gens sachent ce qui se passe au Canada.

• (4.30 p.m.)

Ce qui se produit au Japon peut nous intéresser jusqu'à un certain point, oui, mais pas seulement cela; ce qui se produit en Chine peut aussi nous intéresser, mais pas seulement cela.

Aux nouvelles nationales de Radio-Canada, je l'ai mentionné et je le répète pour la centième fois, sur environ quinze minutes de nouvelles, on nous parle de questions extérieures pendant dix minutes quand ce n'est pas douze, avec seulement trois minutes de nouvelles nationales. On trouve aussi d'autres trucs. Nous avons des nouvelles à six heures ou six heures trente et d'autres nouvelles à onze heures. À six heures trente, ce sont des nouvelles régionales—on les appelle nationales—qui n'atteignent pas tous les coins de la province de Québec, tous les coins francophones, en ce qui concerne le réseau français. Le soir, à onze heures, on ne répète pas les nouvelles de six heures trente qui, souvent, concernent l'ensemble de la population. On ne s'en occupe pas, mais on présente une autre série de nouvelles, de l'extérieur, surtout.

Monsieur le président, c'est à n'y plus rien comprendre, et nous appelons cela une société au service des citoyens canadiens. Qu'est-ce que nos cultivateurs, nos ouvriers, nos mineurs veulent bien savoir des autres pays du monde? Ce qui les intéresse, c'est de savoir ce qui se produit chez eux. Récupérons nos fonctionnaires qui se promènent dans le monde entier, rapatrions nos voyageurs au Canada et mettons-les au service du peuple canadien afin de lui donner des nouvelles nationales. Je ne m'oppose pas à ce que ces gens conservent leur emploi. Je ne dis pas de les renvoyer chez eux, non. Mais cessons de payer des billets d'avion pour ces gars-là, empêchons-les de se promener d'un pays à l'autre et faisons-les travailler ici, au Canada, pour renseigner notre population. Voilà le rôle de Radio-Canada: renseigner le peuple canadien sur ce qui se produit au Canada. C'est là le rôle que Radio-Canada devrait jouer dans notre pays.

[M. Caouette.]

Monsieur le président, le paragraphe f) énonce, et je cite:

qu'il y aurait lieu d'assurer, par l'intermédiaire d'une corporation établie par le Parlement à cet effet, un service national de radiodiffusion dont la teneur et la nature soient principalement canadiennes;

Cela rencontre mes vues. Si le bill est adopté, s'il est mis en application et qu'il est respecté, à ce moment-là, nous aurons peut-être plus de Canadiens au sein de Radio-Canada, au lieu d'avoir des gens de l'extérieur ou des gens de chez nous qui sont plutôt de l'extérieur.

L'alinéa (ii) du paragraphe g) de l'article 2 stipule:

être étendu à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles,

C'est toujours l'éternelle question:

... au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles,

Monsieur le président, dans la mesure où il est physiquement possible de doter le pays des services de radiodiffusion et de télévision de Radio-Canada, est-il plus difficile de donner la télévision à Vancouver que de nous donner la télévision du Vietnam au Canada? S'il est physiquement possible d'avoir des reproductions d'Afrique par les Canadiens qui nous transmettent sur les ondes des films pris là-bas, qu'on ne me dise pas qu'il est plus difficile d'étendre les services des réseaux anglais et français de Radio-Canada à Vancouver. Ce n'est certainement pas plus coûteux, mais, monsieur le président, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) devrait appliquer au Canada ce que son ministère ou ce que la Société Radio-Canada applique dans les pays étrangers. Nous ne voulons pas accuser qui que ce soit.

Nous avons actuellement une nouvelle direction à Radio-Canada.

Je félicite le nouveau président et son adjoint ou vice-président, et j'estime qu'étant donné leur compétence dans ce domaine, ils sauront adopter des attitudes ou prendre des décisions susceptibles de satisfaire les citoyens canadiens, en tenant compte de leurs aspirations. C'est à cette condition que la Société Radio-Canada encouragera la bonne entente si importante pour tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient.

Monsieur le président, au paragraphe i) de l'article 2, nous pouvons lire:

... que le système de la radiodiffusion canadienne devrait être doté d'un équipement de radiodiffusion éducative;

Nous en sommes. Maintenant, il y a différentes façons de dispenser l'éducation. Il y a l'éducation de la jeunesse, l'éducation des adultes, l'éducation des hommes, l'éducation